Ecole Fondamentale de démonstration INFODIDAC 1
Avenue E. Mounier, 100 1200 Bruxelles

FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire 20 ...../ 20 ..... Année/classe

NOM Prénom Sexe

Né(e) le à Nationalité

N° national Enfant placé par le juge Oui / Non

Si l'enfant est né à l'étranger, quelle est la date de la 1ère arrivée en Belgique ?

Langue parlée à la maison: Nombre d'enfants dans la famille :

Parent 1 Nom Prénom Nationalité

Père / Mère /..... Marié / Divorcé / Séparé / Veuf / Célibataire *Barrer ce qui ne convient pas.* Profession

Adresse

Tél. Gsm Tél. travail

E-mail

Parent 2 Nom Prénom Nationalité

Père / Mère /..... Marié / Divorcé / Séparé / Veuf / Célibataire *Barrer ce qui ne convient pas.* Profession

Adresse

Tél. Gsm Tél. travail

E-mail

Adresse habituelle de l'élève

C.P. : Commune :

Adresse

L'élève habite chez ses parents / sa mère / son père / ses grands-parents / .....

Personne(s) de contact en cas d'urgence :

Nom Tél. Gsm

Nom Tél. Gsm

Noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant :

En cas de séparation ou de divorce, un jugement a-t-il été prononcé au sujet de l'autorité parentale ? ☐

Si oui, merci de fournir une copie de l'autorité parentale.

L'attestation fiscale de déduction des frais de garderie devra être établie au nom du père / de la mère

N° de registre national du parent[1] débiteur des frais de garde : | | | | | | | | | | | |

SANTE

L'enfant est-il allergique ? A quoi ?

Renseignements médicaux que vous jugez utile de communiquer :

Ecole précédente :

Nom: :

Adresse

A-t-il dû recommencer sa 3ième maternelle ? Oui / Non

Si oui : dans quelle école ?

Il est rentré pour la première fois en 1ère année PRIMAIRE en Fédération Wallonie-Bruxelles le

dans quelle école ?

Date et signatures des parents :

[1] *La nouvelle législation impose aux écoles de transmettre à l'administration fiscale les informations liées aux attestations fiscales, à l'aide du numéro national du parent*